



Nielles-les-Calais



2011

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Les adjoints, les conseillers municipaux et moi-même vous adressons nos vœux très sincères pour cette année 2011. Qu'elle soit la moins contraignante possible dans un contexte général qui manque de lisibilité.

La gestion de notre commune s'est réalisée sans incident majeur au cours de l'année 2010. A cet égard, je remercie l'ensemble des collaborateurs, les adjoints et conseillers municipaux dont j'apprécie le concours sincère et efficace, les agents administratifs qui s'efforcent de répondre positivement aux besoins de notre commune.

Ma reconnaissance s'adresse également aux bénévoles qui, avec courage et dévouement, s'investissent pour le bien commun. Ils contribuent à une meilleure communication entre les habitants et à la bonne image de notre commune, s'agissant du voyage annuel, du repas d'été, de l'arbre de Noël, des décorations festives ou des plantations printanières.

Au terme de l'année écoulée, je tiens à rappeler les actions traditionnelles qui seront renouvelées : dotation au bureau d'aide sociale et distribution des colis de Pâques et de Noël aux aînés ainsi que des bons de chauffage, l'entretien des espaces verts, le concours des maisons fleuries, l'aide aux associations, notre participation financière aux écoles qui reçoivent les jeunes écoliers niellois et l'entretien de la voirie communale.

Nous avons également amélioré l'étanchéité des murs de l'église, exhumé les tombes abandonnées du cimetière (après une enquête de plusieurs années), installé l'éclairage du parking de l'église, acquis divers matériels. Grâce à notre adhésion au S.I.R.B., le réseau d'eau potable a été remplacé avec des débits supérieurs, permettant en outre d'améliorer la défense incendie de la commune.

Pour 2011, nous avons prévu le financement de notre part pour la construction de la station d'épuration (Réalisation des réseaux d'assainissement attendue pour 2014.), le complément d'éclairage public, l'entretien du chemin communal dit "impasse du milieu" qui dessert trois habitations et la base ULM, l'informatisation de la gestion du cimetière, des travaux d'entretien à la mairie et à l'église et d'une manière générale une gestion économe compte-tenu des enjeux futurs et de l'incertitude de certaines recettes provenant des institutionnels.

La conjoncture nous incite donc à la prudence.

Nous aurons très probablement avant la fin d'année la définition de la nouvelle configuration intercommunale. Les neuf communes composant la C.C.S.O.C. sont solidaires pour souhaiter le maintien de l'existant.

Formons le vœu pour que les efforts de construction intercommunale de ces dernières années ne soient pas vains et que nos intérêts soient préservés au terme de ce processus...

Bonne année à notre commune.

Alain Calais

Nielles au fil des générations...

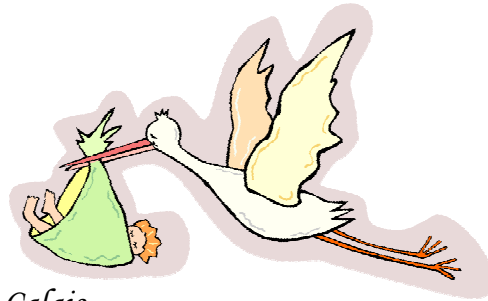
Ils sont arrivés en 2010 :

Charles Sandvick, né le 1^{er} mai à Calais.

Timothée Halter, né le 21 juin à Calais.

Noë Capet, né le 9 août à Calais.

Nathan Jourdain, né le 10 novembre à Calais.



Il est parti en 2010 :

Monsieur Fernand Hernoult, le 6 février

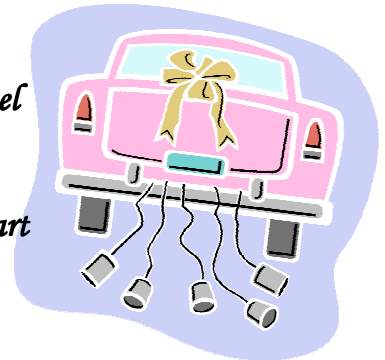
Il se sont unis en 2010 :

Madame Bernadette Decrouille et Monsieur Alain Fasquel

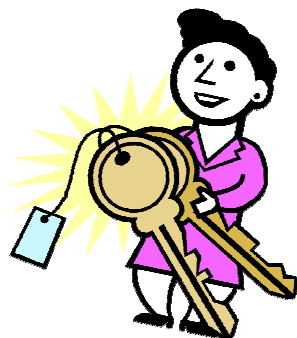
le 9 janvier

Mademoiselle Ludvine Desmis et Monsieur Samuel Tettart

le 3 juillet



Nous accueillons également avec plaisir les nouveaux Niellois venus s'installer dans la commune au cours de l'année 2010.



Travaux raisonnables pour budget raisonné...

En 2010, la liste des travaux réalisés a été volontairement modérée. Loin de témoigner d'un immobilisme passif, cette limitation des dépenses est simplement la conséquence de 2 phénomènes ayant autant d'impact l'un que l'autre sur le budget communal des années à venir.

La plus grande inconnue concerne la réforme des finances des collectivités territoriales. Les ressources assurées jusqu'alors, notamment en matière de taxe professionnelle par exemple, évoluent progressivement depuis 2 ans. On nous annonce de nouveaux « mécanismes de répartition » supposés maintenir nos ressources à l'identique mais, dans les faits, aucun élément concret ne nous est encore parvenu. Difficile donc d'engager des finances dont nous ne sommes pas certains de disposer. Il en va de même pour les subventions accordées dans le cadre de travaux programmés. Prenons pour exemple le renforcement de l'éclairage public, que nous espérions traiter en 2010 et pour lequel les subventions accordées (Notamment par le Conseil Général) sur le principe ne nous ont finalement pas été attribuées. Nous espérons les obtenir en 2011.



Autre facteur incitant à la prudence, la mise en place programmée aux alentours de 2014 du réseau d'assainissement collectif sur notre commune. Si notre participation à la construction de la station d'épuration commune va être autofinancée sans problème (Lire par ailleurs), Nous savons dès à présent que notre part du financement des réseaux sera d'un tout autre ordre de grandeur. Il nous paraît donc nécessaire d'anticiper au mieux cette lourde dépense annoncée, en étant fourmi plutôt que cigale. La santé financière globale de la commune pour les 15 prochaines années en dépend.

Les principaux travaux 2010 sont les suivants :

- Eclairage du parking de l'église
- Application d'un produit hydrofuge sur les murs extérieurs de l'église (opération nécessaire au moins une fois tous les 5 ans pour limiter les effets néfastes de l'humidité sur la structure même du bâtiment.)
- Mise en place de jeux et de bancs (Acquis l'an dernier avec la dernière dotation intercommunale accordée pour l'achat de mobilier urbain.)
- Réalisation d'exhumations au cimetière (Opération clôturant la procédure entamée il y a plus de trois ans s'agissant des tombes abandonnées, visant à assurer la sécurité des lieux, à en rationaliser l'espace et à permettre la mise à disposition de nouvelles concessions.)

Quelques projets sont à l'étude pour 2011. Gageons que les financements attendus nous soient réellement attribués pour nous permettre de les mener à bien. Ne perdons pas de vue surtout que la mission que vous nous avez confiée par votre confiance il y a quelques années consiste avant tout à maintenir notre commune en bonne santé !

Balade pédagogique printanière...

Envisagée pour le mois d'avril, la balade découverte promise dans ces mêmes pages l'an dernier eu finalement lieu en mai. A la fois écologique (puisque pédestre !) et pédagogique, cette sortie au cours de laquelle furent abordés des thèmes très variés donna l'occasion à l'assistance de prendre connaissance des atouts et problématiques qui forment l'équation générale de notre commune.

L'accueil des participants à l'étage récemment rénové de la mairie s'accompagna d'un exercice pratique, introduction très concrète destinée à mettre en évidence une perception parfois abstraite pour certains d'entre nous du territoire communal. L'exercice proposé était de dessiner les contours de notre commune. Tantôt cubiques ou triangulaires, limités au centre du village ou tronqués de moitié, les résultats furent, à quelques exceptions près, assez éloignés de la réalité.

Après apport d'une petite correction sous la forme d'un plan d'ensemble de la commune, c'est armé de bonnes chaussures et d'une certaine curiosité que le groupe, mené par Monsieur Guerlain à l'initiative du projet, s'engagea pour une marche au cœur des paysages Niellois. La première étape permit de découvrir l'extrémité nord-est de la commune, et plus précisément la base ULM. Implantée à Nielles depuis 1994, cette dernière héberge une dizaine de machines pour autant de pilotes. Accueilli par Monsieur Claude Delcroix, Vice-Président de l'association "Les Astomates", gérante de la base, chaque personne présente put poser toutes les questions qu'elle souhaitait et découvrir ou mieux appréhender cette activité.



Après cette pause ludique, retournant vers le centre de la commune, un nouvel arrêt fut fait au niveau du pont. A cette occasion, c'est l'aspect hydraulique qui fut abordé. Ainsi fut évoqué dans le détail le schéma d'écoulement des eaux pluviales pour l'ensemble de la commune, la rivière de Hames étant l'un des principaux exutoires en la matière.

Poursuivant la balade à travers le village, en direction de l'église, plusieurs arrêts permirent d'étoffer les connaissances de chacun en terme de gestion des eaux,

S'arrêtant quelques instants aux abords de l'église afin d'évoquer la gestion du patrimoine communal et le projet de lotissement annoncé pour 2011, l'assemblée, motivée malgré le froid et les premières gouttes de pluie, repris ensuite son périple en empruntant l'ancien chemin Sainte-Marguerite pour rejoindre le sud ouest du territoire Niellois. Chacun a pu à cette occasion découvrir que, pour atteindre cette extrémité souvent méconnue, il fallait longer les emprises



de l'ancienne briqueterie de Frethun, puis des voies de chemin de fer avant "d'enjamber" le tracé du TGV et de s'engager sur l'ancien chemin dit "de Sainte-Marguerite", conduisant vers Bonningues-les-Calais. C'est dans ce chemin que la commune se termine en pointe, offrant en prime un point de vue assez large sur le Calaisis par temps clair.

Malheureusement, de point de vue point il n'y eut, la pluie et la brume s'étant à ce moment largement invitées à la promenade. Le retour, entrecoupé d'une pause goûter bien méritée et amélioré par un temps un peu plus sec, s'est effectué suivant le même chemin. Une petite variante a toutefois permis d'aller découvrir le bassin mis en place par la SNCF pour collecter les eaux issues des voies situées en amont. Ce bassin de grande capacité est doté d'une vanne de régulation manœuvrée en fonction de la densité des pluies par quelques élus de notre commune, afin d'assurer sa vidange de manière pondérée, puisque celle-ci se fait via le réseau d'écoulement des eaux pluviales de notre commune. Il s'agit donc d'un autre équipement majeur pour la sécurité de cette dernière lors de fortes précipitations.

C'est après quelques 12 kilomètres de cheminement entre marais et plaines agricoles que l'après-midi s'acheva là où elle avait commencé, aux portes de la mairie. La majeure partie des quelques vingt personnes présentes a pu satisfaire sa curiosité au cours de l'après-midi, tant par le biais des explications dispensées tout au long du trajet que par les réponses apportées aux nombreuses questions posées.

L'expérience était inédite et pour l'heure devrait le rester, car faire découvrir n'est pas ressasser. Quoi qu'il en soit, si vous étiez dans le groupe ce 29 mai et que vous avez appris à voir différemment votre commune, nous sommes ravis de vous avoir éclairé.

Repas de juillet... Plaisir de se retrouver !

Devenu au fil des ans une tradition, le repas estival n'a une nouvelle fois pas manqué de tenir toutes ses promesses. Vous avez été à nouveau très nombreux à venir partager cette journée où plaisir, échange et convivialité ont été plus que jamais les maîtres mots en garantissant le succès.

Les membres de l'équipe municipale associés à ceux de l'association culturelle ont assuré avec efficacité les préparatifs de cette fête, certains assurant le montage du chapiteau mis à disposition par l'intercommunalité, d'autres se chargeant de la gestion du repas ou encore du dressage des tablées...

Ce 11 juillet, chaque Niellois s'étant acquitté de son inscription (15 Euros pour les adultes et à 7 Euros pour les enfants de moins de 10 ans, tarifs restés stables en 2010.) fut accueilli dès 12 H 30 sur la pelouse de la mairie. Vous avez été comme à l'habitude plus de 80 à répondre à l'invitation. Saluons au passage la participation de Niellois récemment installés sur la commune, nous incitant à penser que ce type d'action permet de renforcer les contacts entre habitants et de faciliter l'intégration des nouveaux venus.

Après avoir partagé un apéritif rafraîchissant, le repas s'est poursuivi avec cette année un retour au fondamentaux. En effet, après les porcelets proposés l'an passé, c'est le barbecue traditionnel qui a repris ses droits en 2010. Saucisses, ailerons de poulets et tranches de lard marinées ont été cuits de manière alternés afin de satisfaire les appétits les plus éclectiques... Et de combler les plus affamés ! Un ensemble varié de salades accompagné ces viandes, ainsi qu'un large éventail de boissons (Vins rouge et rosé, bière, jus de fruits, etc.). Tartes de campagne et coupes de salades de fruits furent proposées en dessert, un café venant achever l'ensemble.

Quelques images valant mieux qu'un grand discours, nous vous proposons de revivre cette journée empreinte d'un esprit festif (pendant et après le repas, comme vous pourrez vous en rendre compte...) au travers de quelques clichés. Certains d'entre eux ont été réalisés par le même photographe que l'an dernier, Monsieur Battel, dont nous saluons le talent et que nous remercions pour la transmission du fruit de son ouvrage. Nous vous souhaitons un agréable voyage dans vos souvenirs... Et pour ceux d'entre vous qui n'ont pu être parmi nous ce jour, nous espérons que ces quelques photos vous apporteront une part du soleil et de la bonne humeur présents ce jour...



De belles tablées...



*Des cuisiniers souriants
et motivés...*



*Un public enthousiaste
et joueur...*



Et des élus ravis !!

Face au succès de cette nouvelle édition, dont vous êtes en grande partie à l'origine, on ne peut envisager qu'avec sérénité et enthousiasme de reconduire l'évènement. Tant que chacun prendra plaisir à participer à ce qui peut désormais être considéré comme notre fête communale annuelle, la motivation des équipes mettant en place cette dernière demeurera sans faille. Nous vous donnons donc dès à présent rendez-vous pour cet été !



Année historique pour l'Association Culturelle

En 2010, l'Association Culturelle s'est octroyée quelques records motivants, sans que cela trouble un instant l'humilité de ses membres. Cette association assurant la majeure partie des animations au sein de notre commune peut se targuer d'une certaine réussite, qui devrait être encourageante pour les projets futurs.



Premier record notable, celui de la plongée à travers les siècles qu'ont effectué les nombreux participants au voyage annuel. Cette balade a conduit, le 17 avril dernier, une cinquantaine de Niellois au château de Versailles. La visite guidée des lieux, entrecoupée d'un repas partagé en commun aux abords même du domaine, a permis à chacun d'apprécier

l'architecture des lieux d'une part, mais aussi l'histoire associée à la construction de ce joyau du patrimoine français. Une partie de la journée fut également réservée à une visite libre, permettant notamment aux personnes présentes de découvrir les vastes jardins et les nombreuses fontaines du parc, aidés en cela par d'excellentes conditions météorologiques.



En milieu d'année, l'association a, comme chaque année, apporté une large contribution au repas du mois de juillet, succès annuel (Lire par ailleurs) jusqu'à alors jamais démenti.



Juste avant les fêtes de fin d'année, les actions habituelles ont été mises en place. Les jeunes enfants de la commune (Jusque 8 ans) se sont vus attribuer un jouet, tandis que leurs aînés ont pu bénéficier chacun de 2 places de cinéma. Cette distribution s'est déroulée en mairie le 22 décembre dernier et a rencontré un certain succès. Dans le même temps s'est tenue la traditionnelle vente de jacinthes décorées la

veille par les membres de l'association. Les bénéficiaires engendrés par cette vente contribuent à assurer, en complément de la subvention communale, le financement des différentes actions annuelles. L'aspect historique s'est à nouveau manifesté au cours de cette action, puisque le nombre de jacinthes vendues en 2010 a dépassé toutes les espérances des organisateurs, atteignant le chiffre record de 150 unités vendues. Que chacun des acheteurs soit remercié pour son implication, si modeste soit elle, dans le fonctionnement de l'association.

Pour 2011, les idées ne manquent pas, notamment en terme de thème de déplacement. L'équipe assurant le fonctionnement de l'Association Culturelle est plus que jamais motivée pour poursuivre les actions en place mais, comme nous le rappelons chaque année, reste également ouverte à toute proposition relative à la mise en place d'actions ponctuelles ou récurrentes pouvant contribuer à animer la commune. Si vous souhaitez être force de proposition, sachez donc que les membres de l'association sauront être à votre écoute.

Des fleurs et des médailles pour récompenser des Niellois méritants !

Le concours des maisons fleuries de la commune démontre chaque année que les mains vertes nielloises sont à la fois créatives et talentueuses. La municipalité est heureuse de pouvoir récompenser ces jardinier(e)s aux idées inventives qui oeuvrent à l'embellissement de notre village. La remise de ces récompenses s'est faite en 2010 dans un contexte un peu particulier, puisqu'elle a été associée à une remise de médailles du travail mettant à l'honneur 6 de nos concitoyens.

Commençons par évoquer les maisons fleuries. Le jury était composé pour cette session de monsieur Francis LÉCOQ, 1^{er} adjoint de la commune de Hames-Boucres et féru de fleurissement, de madame VERSMISSE, gérante de la société FRANGLAIS à Frethun et de monsieur CLABAUX, gérant de la société JARDIGRAIN à Calais. Accompagné d'un élu ayant pour unique rôle de les guider dans les rues du village, chacun d'entre eux a eu à rendre un jugement à la fois critique et constructif pour chaque propriété, suivant trois axes principaux : Le sens de la créativité et de l'harmonie, la qualité des plantations et de leur environnement ainsi que l'entretien de l'ensemble.

Les différents classements se composent comme suit (Seuls les dix premiers du classement "traditionnel" sont cités) :

Classement "hors catégorie" :

1^{er} : Monsieur et Madame DESMIS

2^{ème} : Monsieur et Madame DEVILLERS

3^{ème} : Monsieur et Madame MARCOTTE

Classement "Traditionnel" :

1^{er} ex-aequo : Monsieur et Madame PRUVOST

1^{er} ex-aequo : Monsieur et Madame WALLET

3^{ème} : Monsieur et Madame FLANDRIN

4^{ème} : Monsieur et Madame MARYNIAK

5^{ème} : Monsieur et Madame BOULANGER

6^{ème} ex-aequo : Monsieur et Madame GUERLAIN

6^{ème} ex-aequo : Monsieur et Madame CLEMENT

8^{ème} : Monsieur et Madame DECROUILLE

9^{ème} ex-aequo : Monsieur et Madame NOURY

9^{ème} ex-aequo : Monsieur et Madame CATOIRE

Les 34 familles primées étaient invitées, le samedi 23 octobre dernier, à recevoir leur prix. Les bons d'achats remis par la commune (Pour un montant total de plus de 1 500 €) ont



été cette année encore complétés de dotations de quelques commerçants. Que ces derniers en soient remerciés au passage.

Cette soirée de remise de récompenses s'est donc ouverte cette année de manière un peu particulière, puisque les premières distinctions sont revenues à 6 Niellois s'étant vu remettre une médaille du travail. C'est

Monsieur Michel HAMY, Conseiller Général de notre canton et Maire de Coquelles, qui a chaleureusement « épinglé » ces médaillés, dont vous trouverez ci-dessous le détail :



*- Monsieur Olivier DUBOS
(20ans - argent)*

*- Monsieur Jean-Luc DUTRIAUX
(30 ans - vermeil)*

*- Madame Brigitte DEVILLERS
(30 ans - vermeil)*

*- Madame Christine HENON
(35 ans - or)*

*- Monsieur Francis DEVILLERS
(30 ans - vermeil)*

*- Monsieur Hubert HENON
(35 ans - or)*

Médailles et dotations du concours remises, proposition fut faite à l'assemblée de fêter ces réjouissances en partageant le verre de l'amitié.

Si l'on ne peut pour l'heure supposer que de nouvelles médailles du travail seront à remettre en 2011, il est en revanche certain que le concours de maisons fleuries sera lui reconduit. Par vos efforts et votre créativité, vous donnez de notre commune une image lumineuse et colorée. Comment pourrait-on ne pas s'en réjouir ? Dès lors, on ne peut que vous encourager et vous motiver, pour qu'une nouvelle année fleurie rythme les saisons de notre coin de paradis.



Notre commune est en ligne !

La Communauté du Sud Ouest du Calaisis a mis en place un site internet intercommunal qui, au-delà d'être une vitrine sur l'intercommunalité et ses actions, offre à chacune de ses neuf communes la possibilité d'être présente sur internet au travers de quelques pages dédiées, gérées directement par chaque municipalité.

L'adresse de notre site est la suivante : www.nielles-les-calais.fr



Au fil des différents menus, vous pourrez par exemple :

- lire ou télécharger les bulletins municipaux
- accéder à des fiches sur l'histoire communale (en cours de réalisation)
- demander un acte de naissance, de mariage ou de décès, pour une personne née, mariée ou décédée dans la commune
- consulter l'agenda des manifestations (Pour Nielles, mais aussi pour les autres communes et la communauté de communes)
- consulter la liste des hébergements touristiques (Pour Nielles, mais aussi pour les autres communes et la communauté de communes)
- consulter la liste des commerçants présents dans les différentes communes de la communauté de communes
- atteindre le site de la CCSOC en un clic
- télécharger une foule de documents utiles, etc...



Démarches administratives

Etat Civil

- [Acte de naissance](#)
 - * [Copie intégrale et extrait](#)
- [Acte de mariage](#)
 - * [Extrait avec ou sans filiation et copie intégrale](#)
- [Copie d'acte de décès](#)
 - * [Qu'est-ce que la copie d'acte de décès ?](#)
 - [Comment la faire établir ?](#)
 - [Où s'adresser ?](#)
- [Livret de famille](#)
 - * [A quoi sert le livret de famille?](#)

- Démarches administratives**
- [Démarches en ligne](#)
- [Documents à télécharger](#)

La mise en place récente de cet ensemble de sites ne nous a pas encore permis d'étoffer grandement chaque rubrique. Nous allons nous attacher au cours des mois qui viennent à alimenter cet outil qui nous est gracieusement offert par la CCSOC, afin de vous permettre de bénéficier au quotidien d'un moyen de communication supplémentaire qui soit simple d'utilisation et surtout qui puisse répondre à la plupart de vos attentes.

Alors, une question, une recherche ? Un renseignement communal ou intercommunal à obtenir ? Plus un instant à perdre, ayez le bon réflexe... Sans oublier que, même si votre commune est désormais sur la toile, ses élus restent plus que jamais à votre écoute !

La C.C.S.O.C. s'implique sur tous les fronts...

La Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calaisis (C.C.S.O.C.) se veut plus que jamais tournée vers le développement et le dynamisme. L'année qui vient de se terminer aura été celle de l'aboutissement ou du lancement de nombreux projets. Même si tous ne touchent pas directement notre commune, la plupart permettent d'offrir aux habitants des 9 communes qui composent cette collectivité de nouveaux services et de nouvelles perspectives. En voici un petit tour d'horizon illustré...

En terme de communication, les travaux visant à offrir un accès ADSL de meilleure qualité sur les communes de Pihen-lès-Guines et les Attaques sont achevés. Les premiers retours sont globalement satisfaisants. Pour autant, l'actualité communication de 2010 est surtout marquée par le lancement officiel du site internet de la communauté de communes et, conjointement, d'un site pour chaque commune (Lire par ailleurs). Ces outils réactifs, en parfaite adéquation avec notre époque, sont appelés à s'étoffer progressivement au cours de l'année à venir.

Au niveau de l'action sociale, la réalisation des deux maisons de l'enfance sur les communes de Frethun et Les Attaques se concrétise sérieusement. Sur le terrain, en premier lieu, puisque les travaux sont engagés sur Les Attaques (Ouverture programmée avant la fin de cette année.) et qu'une fois le diagnostic archéologique terminé, il en sera de même à Frethun



(ouverture annoncée pour le premier semestre 2012.). Parallèlement, le projet se développe également sur le plan humain, puisque la responsable des 2 structures à venir vient d'être recrutée par la CCSOC. Les assistantes maternelles du territoire la connaissent déjà un peu pour certaines, puisqu'il s'agit de

Madame Fabienne SUISSSE, qui animait auparavant le Relais Assistantes Maternelles mis en place en partenariat avec Coulogne. Madame SUISSSE a pris ces fonctions à la CCSOC en ce début d'année afin de pouvoir gérer le projet dès son origine et d'en assurer le développement (Réalisation de toute la partie administrative, recrutement du personnel nécessaire au fonctionnement des 2 structures, etc...)





De fait, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) s'est trouvé une nouvelle responsable en la personne de Madame Anne-Sophie GIVÉLET. Cette dernière a travaillé quelques semaines en partenariat avec Fabienne SUISSÉ, permettant ainsi une transition en douceur tant auprès des différents acteurs du relais qu'au niveau même de son fonctionnement. Pour mémoire, que vous soyez parents-employeurs ou en devenir, assistante maternelle en exercice ou que vous ayez pour projet d'intégrer cette profession, nous vous rappelons qu'il est possible

d'entrer en contact avec Madame GIVÉLET par les voies suivantes :

- En mairie de Saint-Tricat (tél. : 03 21 17 36 55), le mardi toute la journée.
- A Coulogne, 29 Rue A. Bart (tél. : 03 21 36 16 85), le vendredi toute la journée.
- Par téléphone uniquement (03 21 36 16 85), le lundi de 13 h à 17 h 30.
- Par mail : ram.ccsoc.coulogne@wanadoo.fr

Restons toujours dans la jeunesse, pour évoquer l'Accueil de Loisirs Intercommunal Sans Hébergement (A.L.I.S.H.). Afin de permettre de poursuivre le développement de cette activité récurrente au fil de l'année, la communauté de communes a recruté Monsieur Cédric KLEINPETER, dont la mission est d'assurer la gestion au quotidien de cette importante machinerie (recrutement du personnel, gestion des inscriptions, suivi de chaque centre durant les différentes sessions, etc...). Déjà recruté comme directeur de l'un des lieux d'accueil l'an dernier, Monsieur KLEINPETER a eu l'occasion de démontrer son savoir faire et ses compétences en matière de direction de ce type de structure. Parallèlement à cette mission liée à la jeunesse, cette nouvelle recrue de la CCSOC assure également le traitement des dossiers de RSA pour l'ensemble de nos communes. Il sera aussi impliqué dans la création du futur Centre Intercommunal d'Action Sociale, devant voir le jour vraisemblablement dans le courant de cette année.



S'agissant du fonctionnement de l'A.L.I.S.H. pour 2011, vous pouvez dès à présent obtenir les bulletins d'inscriptions et la plaquette d'information associée en mairie. Concernant le recrutement des animateurs ou toute autre question plus précise, vous pouvez contacter Monsieur KLEINPETER par téléphone au 03 21 85 53 20 ou par mail : centre-loisirs.ccsoc@orange.fr . Dans quelques semaines, vous pourrez également suivre pas à pas l'évolution des différents points d'accueils de loisirs en ligne, via le site de la Communauté de communes (Lire par ailleurs). Les pages nécessaires sont en cours de conception.



Dans un tout autre domaine, la protection de l'environnement, la CCSOC a recruté en 2010 un piégeur agréé, dont la mission est de combattre la prolifération des rats musqués, notamment dans les communes pourvues de fossés et autres cours d'eau. Depuis son arrivée au cours du second trimestre 2010, Monsieur Mickaël GAMAIN a déjà exterminé près de 800 rats. Conscient de l'ampleur de la tâche qui lui incombe, ce piégeur expérimenté n'ignore pas non plus qu'une destruction totale est impossible. Il œuvre donc de manière cyclique sur les différentes communes concernées, tenant compte du niveau d'eau présent dans les lieux de piégeage ainsi que de la capacité d'adaptation de l'animal. Cette action devrait, sur la durée, permettre de limiter les travaux d'entretien des berges et ralentir les phénomènes de déformation des voies de circulation souvent mises à mal par les galeries et terriers creusés par ces rats. Nous aurons donc l'occasion de suivre chaque année l'évolution de cette mission, qui concerne notamment toute la partie basse de notre commune.

Au niveau de l'animation, de l'organisation de manifestations culturelles et du prêt de matériel, la mise à disposition de chaises, tables et tentes de réception jouit d'un succès qui ne se dément pas d'année en année. En terme d'animations, le goûter des aînés, qui s'est tenu en 2010 le samedi 20 novembre et auquel ont pris part une dizaine de Niellois a remporté un vif succès, comme les années précédentes. Action conviviale synonyme d'ouverture aux autres et de rapprochement, ce genre de festivité symbolise parfaitement le principe d'union nécessaire à la bonne marche d'une intercommunalité, renforçant la dimension humaine de cette dernière.

Autre animation, s'adressant cette fois à un public intergénérationnel, la seconde édition du "festival de la parole", s'est tenue durant une bonne partie du mois de novembre. Comme en 2009, 9 spectacles différents ayant pour thème commun la parole sous toutes ses formes, ont été proposés à raison d'un par commune. A nielles, la compagnie "Contes d'Opale et d'ailleurs" s'est produite pour la seconde année consécutive au cœur de notre église transformée pour l'occasion en salle de spectacle sobre et chaleureuse. La narration des contes proposés a semble t-il ravi le très large public présent (120 personnes, soit plus du double de l'an dernier !). Cette seconde édition s'est achevée à Bonningues-les-Calais le 21 novembre par le concert phare de la session, celui de Richard GOTAINER. Face au succès général du festival, une troisième édition est dès à présent programmée pour 2011. On y annonce semble t-il un spectacle d'ouverture et de clôture avec deux artistes relativement connus. A nielles, une nouvelle troupe (Et par conséquent un nouveau style) est attendue...



Ce panel d'actions intercommunales tend à démontrer, s'il en était encore besoin, que la CCSOC se porte plutôt bien et que l'avenir est chargé de projets. La première cérémonie des vœux intercommunaux organisée en ce début d'année 2011 à la salle des fêtes de Hames-Boucres s'est d'ailleurs déroulée dans cet esprit, marquant cette volonté d'aller de l'avant. Toutefois, même si son avenir en l'état reste incertain à moyen terme, on peut raisonnablement penser que le côté dynamique et l'esprit constructif de notre intercommunalité seront autant d'atouts pour permettre de discuter avec objectivité et réalisme des orientations et des choix qui nous seront le cas échéant proposés.



*Lors du festival de la parole 2010
petite photo de groupe des agents de la communauté de communes
en compagnie de quelques élus et de Richard Gotainer...*

LE S.I.R.B. investit pour notre sécurité

Le Syndicat Intercommunal de la Région de Bonningues (S.I.R.B.), à qui notre commune, par son adhésion, a délégué les compétences eau et assainissement, a largement investi en 2010 sur notre commune... Et va être amené à le faire encore bien d'avantage dans les années à venir...

Concernant le réseau d'eau potable, les travaux annoncés dans ce même bulletin l'an dernier ont été mis en œuvre durant le mois de septembre 2010. Deux chantiers ont été menés de front par le syndicat, l'un confié à la société EHTP et l'autre à l'entreprise Desquennes.



La première équipe a assuré le remplacement de la conduite d'eau alimentant les maisons situées entre le pont et la mairie. Une conduite d'un diamètre supérieur à celle existante a été posée, permettant d'alimenter une borne incendie implantée à côté des premières maisons présentes après la rivière. Ce nouvel équipement, associé à celui déjà mis en place à proximité de la mairie, permet

d'assurer la sécurité de l'ensemble des habitations de la rue du pont et de répondre aux normes actuelles préconisées en terme de défense incendie. Les intempéries de la fin de l'année n'ont pas permis l'achèvement complet des travaux inhérents à ce chantier. Ceux-ci devraient être achevés au début de cette année.

L'entreprise Desquennes a de son côté assuré la pose d'une canalisation partant du carrefour de la pénétrante pour rejoindre les trois habitations de l'impasse du milieu. Cette conduite remplace avantageusement celle utilisée jusqu'alors, implantée à travers les pâtures du marais... Dans le courant des années 60 ! Cette nouvelle canalisation a été posée, pour des raisons techniques, non pas dans une tranchée mais par le biais d'un forage dirigé, permettant le



passage du tuyau sous la route sans avoir à percer cette dernière. D'un diamètre supérieur au précédent, ce nouveau réseau a permis également la mise en place d'une borne incendie à hauteur des maisons sises dans l'impasse, assurant de fait également une meilleure sécurité face aux risques d'incendie.

Dans le même temps, le S.I.R.B. a traité la reprise des branchements existants dans la Rue du Marais, raccordant chaque compteur à la conduite présente le long de la pénétrante. Ainsi a-t-il été possible de supprimer l'ensemble du réseau vétuste déjà évoqué plus haut. Le secteur du marais est désormais composé d'un réseau quasi neuf.

Il est à noter que l'intégralité des dépenses occasionnées par ces travaux a été prise en charge par le Syndicat. Nous tenons enfin à remercier les riverains concernés par l'ensemble de ces chantiers. Leur patience et leur compréhension face aux perturbations engendrées durant quelques semaines ont contribué au bon déroulement des travaux.

A propos de l'assainissement, là encore l'annonce faite il y a un an s'est concrétisée. En effet la réalisation de la station d'épuration intercommunale destinée à traiter les eaux usées des communes de Saint-Tricat, Hames-Bougres et Nielles-les-Calais a commencé, même si quelques mois de retard sont à déplorer. La mise en place de pieux s'est terminée au début du mois de janvier 2011. L'élévation va à présent pouvoir commencer.



Le financement de cette station d'épuration, réparti suivant des critères précis entre le S.I.R.B. et les trois communes concernées, devra être assuré sur les deux années à venir. La part de notre commune, s'élevant à 26 000 € pour cette année et autant pour 2012, sera autofinancée par le budget communal, sans qu'il soit nécessaire de contracter un emprunt.

De manière générale, si vous souhaitez obtenir des informations relatives à l'eau potable (Souci de relève de compteur, problème de compréhension de votre facture, etc.), vous pouvez vous rendre dans les bureaux du S.I.R.B., ouverts au public exclusivement le lundi et le vendredi, de 16 h 00 à 18 h 00. Un contact téléphonique est possible en dehors de ces périodes hebdomadaires durant les jours ouvrables, exception faite du mercredi après-midi, au 03 21 00 19 56.

Vous avez rejoint la commune en 2010...

Vous êtes devenus Nielloise(s) au cours de l'année 2010 et vous vous posez peut-être quelques questions sur la vie dans la commune. Afin de tenter de vous apporter quelques réponses et de vous simplifier le quotidien, voici un petit panel des informations à connaître afin de pouvoir frapper aux bonnes portes en cas de besoin :

- *La Mairie de Nielles* (Adresse mail : mairienielleslescalais@orange.fr,
site internet : www.nielles-les-calais.fr,
Tél. : [03 21 35 12 90](tel:0321351290))

est ouverte au public :

- *le lundi soir de 17 H 30 à 19 H 30*
- *le mardi de 11 H 00 à 12 H 00 et de 16 H 00 à 18 H 00*
- *le mercredi de 11 H 00 à 12 H 00*
- *le vendredi matin de 10 H 00 à 12 H 00*

Nous vous invitons à venir vous y présenter spontanément, afin que nous puissions simplement faire connaissance, répondre à vos interrogations, à vos attentes éventuelles et mieux identifier les personnes qui composent votre foyer (Notamment en vue de faciliter la tâche des membres de l'Association Culturelle, qui mènent des actions généralement ciblées sur des tranches d'âges précises.)

Nous vous rappelons que si les dossiers pour l'établissement d'une carte d'identité sont toujours traités en mairie, ceux relatif à l'établissement d'un passeport (Passeport biométrique désormais) sont depuis plus d'un an traités par le Pole population de la mairie de Calais, Place du Soldat Inconnu, joignable au 03 21 46 62 00.

- *Le réseau d'eau potable qui dessert Nielles est géré par le Syndicat Intercommunal de la Région de Bonningues (S.I.R.B., lire par ailleurs), dont le siège se situe 332 Route de Wadenthun à Bonningues-les-Calais (Tél. : [03 21 00 19 56](tel:0321001956)). En cas de fuites ou de problème sur le réseau, vous pouvez contacter le préposé de ce syndicat en charge de notre secteur, Monsieur Jean-Pierre Plaisant (Tél. : [06 74 79 08 96](tel:0674790896) ou [03 21 34 35 47](tel:0321343547)).*
- *Les ordures ménagères sont collectées par le Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.R.T.O.M.), dont le siège se situe route d'Andres à Les Attaques (Contact possible en mairie de Les Attaques au [03 21 82 29 76](tel:0321822976)). La collecte a lieu sur notre commune chaque mardi matin (Elle se trouve décalée d'une journée si un jour férié précède le mardi).*
- *La déchèterie de Peuplingues est à la disposition des habitants de la C.C.S.O.C. (Donc notamment de ceux de notre commune.). Celle-ci est située à la sortie de la commune, sur la route qui mène à Bonningues-les-Calais, à proximité de*

l'échangeur donnant accès à l'autoroute A16. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

<i>En hiver (d'octobre à avril):</i>	<i>En été (de mai à septembre)</i>
<p><i>Du lundi au mercredi : 8 h à 12 h 30</i> <i>Le jeudi : Fermé</i> <i>Vendredi et samedi: 8 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h</i> <i>Le dimanche : 9 h à 12 h</i></p>	<p><i>Du lundi au mercredi : 8 h à 12 h</i> <i>Le jeudi : Fermé</i> <i>Vendredi et Samedi: 8 h à 12 h et 14 h à 19 h</i> <i>Le dimanche : 9 h à 12 h</i></p>

- *Un badge donnant accès à cette déchèterie est à demander auprès du [Syndicat d'Élimination et de Valorisation des Déchets du Calais](#) situé à Calais(281 Rue Jacques Monod, tel. : [03 21 19 58 30](tel:0321195830), [formulaire pour l'obtention du badge téléchargeable sur le site internet : \[www.sevadec.fr\]\(http://www.sevadec.fr\) ou sur le site de la CCSOC](#)).*
- *Notre village est membre de la Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calais (C.C.S.O.C., [lire par ailleurs](#)). Cette collectivité dont le siège se situe 332 Route de Wadenthun à Bonningues-les-Calais (Tel. : [03 21 85 53 20](tel:0321855320)) propose divers services et activités ([Lire par ailleurs](#)). N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie pour en prendre connaissance.*
- *La surveillance et la sécurité du territoire communal sont assurées par la brigade de gendarmerie de Guînes-Frethun, joignable par le [17](tel:17) , le [03 21 85 97 17](tel:0321859717) ou encore via les services de secours de Calais.*
- *Un commerce de fruits et légumes frais est présent sur le territoire communal, à l'entrée des emprises de la ferme d'Opale, sur la route reliant Frethun à Saint-Tricat.*
- ***Information importante en ce début 2011 :** Notre commune est concernée en ce début d'année par le recensement de sa population. Madame Jeanine BOULANGER a été nommée à ce titre agent recenseur (C'est la seconde fois qu'elle officie en la matière.). Elle sera amenée à entrer en contact avec au moins un habitant de chaque foyer composant notre commune entre le 20 janvier et le 18 février prochain. Nous vous rappelons que le recensement est un acte obligatoire auquel aucun citoyen n'est en droit de se soustraire et comptons par conséquent sur chacun d'entre vous pour réserver le meilleur accueil à Madame BOULANGER.*
- ***RAPPEL :** Pour des raisons de sécurité, aucun feu d'artifice n'est autorisé en zone urbanisée sur le territoire communal, quelle que soit la saison (Un arrêté municipal a été pris en ce sens il y a plusieurs années).*

Ce listing reste probablement non exhaustif. Nous espérons toutefois que ces quelques coordonnées puissent vous simplifier le quotidien et contribuer à vous rendre la vie dans notre commune la plus agréable possible. Si toutefois malgré tous ces éléments une question venait à demeurer sans réponse, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie. Nous essayerons de vous aiguiller au mieux de vous accompagner dans votre recherche.

Le domaine de la Source devrait sortir de terre en 2011...

Un panneau l'annonce depuis maintenant quelques mois mais, en l'absence d'informations précises sur le devenir de ce projet, nous n'avions pas souhaité en faire état dans ce bulletin.

Nous pouvons donc à présent vous en dire un peu plus sur "le Domaine de la Source", projet privé, porté par la société Francelot, qui devrait aboutir à la création d'un lotissement de 12 lots de 1 000 m² chacun, libres de constructeurs. Cette création devrait voir le jour progressivement au cours de l'année 2011. Voici une première esquisse des lieux après travaux :



Cette réalisation a fait l'objet d'un long travail préparatoire. La municipalité a d'une part autorisé que l'ensemble des réseaux passent par des emprises communales, mais aussi et surtout a fixé des règles précises au lotisseur, notamment en terme de gestion des eaux pluviales (Infiltration à la parcelle, bassin de rétention avec rejet minimum dans le réseau communal existant, etc...) et de respect des habitations existantes (Ceinture végétale conséquente, merlon de protection au niveau du point bas du terrain, etc...).

Nous resterons quoi qu'il en soit vigilants tout au long de la réalisation des travaux sur le respect des engagements pris par la société Francelot. Le développement de notre commune, s'il est nécessaire, doit rester mesuré et ne saurait se faire au détriment des habitations existantes, de leurs résidents ou de l'harmonie de notre commune.

Les premiers échos semblent démontrer que les parcelles, pourtant pas encore matérialisées, attirent déjà toutes les convoitises. Un attrait pour notre commune qui se confirme même à l'échelle animale, tant il est vrai que l'oiseau rare ci-dessous, de passage à Nielles au cours de l'année 2010, paraissait s'y trouver plutôt bien ! De bon augure pour les Niellois à venir ? L'histoire nous le dira...

